



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° D'IMPRIMÉ C67902137

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	22/04/2026	26061822

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Favorable	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 14/05/2025 : 106457 km

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
21/04/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S033C324
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 091C0438
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
FZ-271-MY (F)	16/10/2024	27/05/2021
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	MEGANE	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RFB00067340927	M1	VASP
Type/CNIT	Énergie	
M10RENVPC98J152	GO	
Document(s) présent(s)		
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules		



(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
122120

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+2.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	3 %		5 %	
Forces verticales :	903 daN		530 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	321 daN	314 daN	198 daN	197 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	321 daN	314 daN	198 daN	197 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	71 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	20 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.9 %		-1.2 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-2.7 %	